

NOTES DE LA TÉLÉCONFÉRENCE DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Tenue le mardi 19 mai 2020

De 19 h à 20 h 50

PRÉSENTS

Kevin King, président national

Andrew Shaver, vice-président exécutif national

Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne

Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique

Diane Levola, vice-présidente régionale, Ontario

Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec

Virginia Noble, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)

Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)

Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)

Martin Kaminski, vice-président régional, Manitoba

Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan

Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O et Nunavut

Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon

Isabelle Beaudoin, vice-président régionale adjointe, Hors Canada

Franco Picciano, directeur, Services aux membres et relations de travail

Georges St-Jean, directeur des finances et de l'administration

Greg McNamara, agent de communications et de recherche

Aurélié McDonald, agente de communications et de recherche

Ateau Zola, adjointe exécutive à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

Le but de la téléconférence est de fournir une assistance quant aux questions liées à la COVID-19 et aux membres du SEN sur les lieux de travail, ainsi que de faire le point sur les lieux de travail du SEN et sur les mises à jour diffusées par courriel et par l'entremise du site Web.

1) Rapport du Comité de l'Éducation

P/A Martin Kaminski et Cindy D'Alessio

QUE la Politique NEN 7 soit modifiée pour être libellée comme suit :

Politique NEN 7

Séance de planification et de formation de l'Exécutif

L'Exécutif du Syndicat des employées et employés nationaux tiendra une séance de planification et de formation au cours des trois mois suivant le Congrès.

Article 1

Comité de planification spécial

Cette séance de planification et de formation sera organisée par un comité entériné par les dirigeantes nationales et dirigeants nationaux en consultation avec l'Exécutif national un an avant le Congrès. Le rôle du comité consiste strictement à élaborer un plan pour la séance de formation.

Le comité présentera son plan à la réunion de l'Exécutif national qui précède immédiatement le Congrès. Les travaux du comité se termineront avec la livraison et l'adoption du plan de la séance de planification et de formation.

Article 2

Planification stratégique (début du mandat) et examen à mi-mandat

La séance de planification et de formation sera suivie par les nouvelles dirigeantes élues et nouveaux dirigeants élus à l'échelle nationale et régionale, avec l'aide du personnel. Elle servira de forum de planification stratégique dans le cadre du mandat au cours duquel les participantes et participants détermineront des buts, fixeront des objectifs, recevront une formation pertinente, acquerront des compétences et élaboreront des stratégies en vue de réaliser les priorités.

On tiendra une réunion de ce comité à mi-parcours, dans le cadre de la Conférence des présidentes et des présidents des sections locales aux fins d'examen des progrès vers la réalisation des objectifs stratégiques dans le cadre du mandat et de modification des plans en conséquence.

P/A/A

Martin Kaminski et Shirley Torres

Politique NEN 7

Séance de planification et de formation de l'Exécutif

L'Exécutif du Syndicat des employées et employés nationaux tiendra une séance de planification et de formation au cours des trois mois suivant le Congrès.

Article 1

Comité de planification spécial

Cette séance de planification et de formation sera organisée par un comité entériné par les dirigeantes nationales et dirigeants nationaux en consultation avec l'Exécutif national un an avant le Congrès. Le rôle du comité consiste strictement à élaborer un plan

pour la séance de formation.

Le comité présentera son plan à la réunion de l'Exécutif national qui précède immédiatement le Congrès. Les travaux du comité se termineront avec la livraison et l'adoption du plan de la séance de planification et de formation.

Article 2

Planification stratégique (début du mandat) et examen à mi-mandat

La séance de planification et de formation sera suivie par les nouvelles dirigeantes élues et nouveaux dirigeants élus à l'échelle nationale et régionale, avec l'aide du personnel. Elle servira de forum de planification stratégique dans le cadre du mandat au cours duquel les participantes et participants détermineront des buts, fixeront des objectifs, recevront une formation pertinente, acquerront des compétences et élaboreront des stratégies en vue de réaliser les priorités.

On tiendra une réunion de ce comité à mi-parcours, ~~dans le cadre de la Conférence des présidentes et des présidents des sections locales~~ aux fins d'examen des progrès vers la réalisation des objectifs stratégiques dans le cadre du mandat et de modification des plans en conséquence.

***Vote enregistré 1 sur la motion modifiée : ADOPTÉ**

P/A Martin Kaminski et Diane Levola

QUE le Comité de l'éducation reçoive toutes les évaluations en suspens en ce qui concerne les conférences nationales et colloques régionaux 2018-2019 et que, à l'avenir, il reçoive les évaluations proprement dites (ou des copies de celles-ci) se rapportant à l'ensemble des conférences nationales et colloques régionaux.

***Vote enregistré 2 : ADOPTÉ**

P/A Martin Kaminski et Diane Levola

QU'il s'agisse d'une résolution officielle afin que tous les futurs comités reçoivent les évaluations susmentionnées, par opposition aux résumés ou aux synthèses.

***Vote enregistré 3 : ADOPTÉ**

P/A Martin Kaminski et Shirley Torres

QUE le rapport du Comité de l'éducation soit adopté dans son ensemble.

***Vote enregistré 4 : ADOPTÉ**

2) Mises à jour régionales

- COVID-19; problèmes de santé mentale; demandes et problèmes concernant les congés payés et le code 699
- Dotation, licenciements d'employés nommés pour une période déterminée avant un renouvellement de trois ans à un statut d'emploi à temps plein pour une durée indéterminée.

3) Bureau du SEN

- Communications — Les mises à jour diffusées par l'entremise du site Web et de sources externes se poursuivent.
- Services aux membres et relations de travail — Mise à jour détaillée sur les plans des gouvernements provinciaux concernant la réouverture; préoccupations soulevées au sujet de l'accès aux édifices, ascenseurs et appareils élévateurs, désinfection advenant un retour obligatoire sur les lieux de travail; la reprise sera plus difficile que l'arrêt des activités sur le plan de la logistique physique, de la santé mentale et de l'état de préparation à une « nouvelle normalité ».
- Président national — Présentation d'une mise à jour concernant... et défis particuliers aux ministères, aux employeurs distincts.
- Président national — L'Exécutif national du SEN devra demander à son Comité des finances de présenter un budget 2021, une autorisation de dépenses au-delà de l'année civile 2020, ainsi que la révision et la préparation de deux scénarios pour 2022-2023 (un budget de deux ans) et 2022-2024 (un budget de trois ans), si les futurs mandats de l'AFPC et de ses Éléments devaient passer à un cycle de trois ans, comparativement à un cycle abrégé de deux ans).

Prochaine réunion : mardi 26 mai à 19 h (HNE)